

## RAPPORT ANNUEL DE LA FONDATION POUR LE REARMEMENT MORAL

Exercice 1959

L'idéologie du Réarmement moral a eu au cours de cette année une influence de plus en plus grande sur les événements mondiaux ainsi que sur la pensée de notre pays.

A Nouvel An, une conférence a réuni à Caux 500 délégués, dont une forte délégation de chefs de la jeunesse japonaise et seize mineurs japonais en stage d'étude dans la Ruhr.

La conférence de Pâques, puis celle de l'été, eurent une influence directe sur le sort de l'île de Chypre, dont les représentants grecs et turcs se sont réconciliés à Caux. M. Rossides, un des principaux conseillers de l'archevêque Makarios, déclarait à Caux : "S'il y a un problème que le Réarmement moral a résolu avec efficacité, c'est bien le problème de Chypre."

Le président de la Confédération, M. Paul Chaudet, est venu avec sa femme et ses deux fils assister à la conférence de Pâques. S'adressant à l'assemblée, il dit : "Sur ce chemin (du Réarmement moral), nous pouvons préserver la liberté du monde qui l'a encore et nous pouvons amener d'autres peuples à cette liberté."

La conférence au sommet pour la stratégie idéologique, qui a commencé le 1er juillet, a réuni plus de 6.000 délégués, de 97 pays, parmi lesquels le plus haut dignitaire du monde bouddhiste qui soit venu en Europe, le Grand Abbé Biladahrma de Thaïlande, et l'actuel premier ministre du Cameroun, M. Charles Assalé, alors ministre des Finances.

L'année 1959 s'est terminée par une assemblée à laquelle ont assisté mille participants, venus de 36 pays, entre autres une délégation d'Afrique du Sud composée d'Africains, d'Anglais et de Boers qui ont trouvé une réponse aux problèmes de leur pays que le communisme tâche d'utiliser pour conquérir tout le continent.

Un groupe de mineurs allemands décidés à mettre fin à l'affaiblissement idéologique du monde libre ont écrit à Caux une pièce de théâtre, "Hoffnung". Celle-ci s'est révélée une arme extrêmement efficace pour apporter la clarté idéologique dans la pensée des hommes d'Etat et des masses. Après Caux, les mineurs de la Ruhr ont été invités à Berlin, à Bonn, en Angleterre, en Hollande et en France. Leur action pour créer une nouvelle compréhension entre l'Angleterre et l'Allemagne eut des répercussions si évidentes que le chancelier Adenauer écrivit spécialement au Dr Frank Buchman pour le remercier.

La confusion idéologique à propos de la nature du communisme et de la conception de la coexistence a été la raison de la distribution à l'échelle nationale du manifeste "Idéologie et Coexistence". Cette brochure a atteint 1.670.000 familles suisses. Le Général Guisan dit, dans la préface de ce manifeste : "Sur le plan idéologique, la neutralité peut être négative. Car le refus de lutter pour ce qui est juste fait le jeu de l'ennemi."

La revue illustrée du Réarmement moral a été l'objet d'une diffusion toujours plus vaste. En 1959, son tirage a atteint le chiffre de 1.020.000 exemplaires, en 16 langues. Elle est devenue une arme de premier ordre pour mettre le monde libre en mesure de passer à l'offensive avec une idéologie supérieure, en particulier l'Afrique, l'Asie et l'Amérique latine.

FONDATION POUR LE REARMEMENT MORAL

Erich Peyer

Philippe Mottu

FONDATION POUR LE REARMEMENT MORAL

Caux sur Montreux

BILAN AU 31 DECEMBRE 1959

<u>ACTIF</u>		<u>PASSIF</u>	
1. Titres	430.011,60	1. Fonds social	2.548.501,74
2. Prêt à la S.I. de Caux, S.A.	1.595.059,48	2. Réserve spéciale	600.000.--
3. Prêt à la S.I. Régina S.A.	600.000.--	3. Collaborateurs	186,40
4. Véhicules	36.685.--		
5. Publications	124.285,41		
6. Valeurs disponibles	321.346,65		
7. Terrain	41.300.--		
	<u>3.148.688,14</u>		<u>3.148.688,14</u>
	=====		=====

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 1959

	<u>Doit</u>	<u>Avoir</u>
<u>PRODUITS</u>		
A. Dons et legs		3.307.782,62
B. Revenus		79.637,50
<u>CHARGES</u>		
A. <u>Dépenses</u>		
a) Frais de conférences	2.206.000.--	
b) Frais de voyages	196.056,42	
c) Frais de collaborateurs	165.877,75	
d) Frais de publications	266.417,29	
e) Frais d'administration	9.551,73	
f) Service des films	3.093,75	
g) Différence sur titres	2.967,90	
B. Amortissement sur véhicules	19.515.--	
<u>RESULTAT</u>		
Excédent de produits	517.940,28	
	<u>3.387.420,12</u>	<u>3.387.420,12</u>
	=====	=====

## E X A M E N   D U   B I L A N

### A c t i f

- 1) Titres : La Fondation possède le 95 % du capital de la Société Immobilière de Caux (Mountain House) et la totalité de celui de la Société Immobilière Regina (Grand Hôtel). Toutes les hypothèques envers ces deux Sociétés, inscrites au Registre foncier de Vevey pour un montant global de Fr. 2.390.000.--, sont entre les mains de la Fondation. En outre, la Fondation a dans son portefeuille 2.160 actions de la Société Immobilière Adolphe-Yvon Flandrin S.A. à Paris, propriétaire du Centre du Réarmement moral et de bureaux à Paris.

La valeur d'assurance incendie des 10 immeubles situés à Caux se monte à Fr. 10.872.620.--. L'estimation fiscale des mêmes immeubles se monte à Fr. 3.171.500.-- et la valeur d'assurance incendie du mobilier à Fr. 3.120.700.--.

- 2) et 3) Prêts : Il s'agit en fait de capitaux investis dans les immeubles et les installations à Caux et destinés aux conférences du Réarmement moral.
- 4) Véhicules : A la suite d'achats en cours d'exercice, la Fondation dispose de 17 voitures, dont plusieurs ont été en permanence utilisées à l'étranger.
- 5) Publications : Le montant retenu au 31 décembre représente la moitié de la valeur du stock des publications, calculé au prix de vente. Le chiffre d'affaires du Service des Publications s'est élevé en 1959 à Fr. 703.062,62.

### P a s s i f

- 1) Fonds social au 31 décembre 1959 : En augmentation de Fr. 517.940,28 représentant l'excédent des produits de l'exercice 1959, selon le compte de résultat.
- 2) Réserve spéciale : Somme chargée de certaines clauses restrictives.

## EXAMEN DU COMPTE DE RESULTAT

### PRODUITS

A) Dons et legs :

Dons divers en espèces, Fr. 3.307.782,62  
soit une augmentation par rapport  
à 1958 de Fr. 1.130.329,77.

P.S. Le 68 % des dons proviennent de la Suisse.

B) Revenus : Il s'agit des intérêts sur les créances de la  
Société Immobilière de Caux et de la Société Immobilière Regina  
ainsi que de divers loyers.

### CHARGES

A) Dépenses :

a) Frais à Caux : Ils correspondent pratiquement à l'ensemble  
des frais relatifs aux immeubles et installations à l'usage  
des conférences, ainsi que des frais des conférences elles-  
mêmes, dont la charge est assumée par la Société Immobilière  
de Caux, pour être facturée ensuite globalement à la Fondation  
en fin d'année. (Voir Annexe.)

b) Frais de voyages : La Fondation prend à sa charge les frais  
de voyage de certains délégués ou collaborateurs permanents  
prenant part aux conférences du Réarmement moral.

c) Frais de collaborateurs : La Fondation prend en charge une  
partie des frais d'entretien des 120 collaborateurs permanents  
suisses, mais ne paie aucun salaire. Une grande partie de ces  
collaborateurs permanents suisses travaillent en dehors de no-  
tre pays. De plus, la Fondation participe au financement de  
l'action du Réarmement moral, particulièrement en Italie, France  
et Allemagne.

d) Frais de publications : La Fondation prend à sa charge cer-  
tains frais de publications qui sont distribuées gratuitement  
à titre d'information.

COMPOSITION DU PORTEFEUILLE DES TITRES

	Fr.
a) <u>S.I. de Caux S.A., Caux</u>	
26.935 actions ordinaires et privilégiées A, B, C représentant ensemble un nominal de . . . . Fr. 375.186.-	
Soit 95 % du capital-actions de <u>Fr. 395.000.-</u>	
et retenu au bilan pour seulement (soit environ 10 %)	37.411,60
b) <u>S.I. Regina S.A., Caux</u>	
250 actions de <u>Fr. 300.-</u> , soit l'entier du capital-actions de cette société	75.000.--
c) <u>Sanatorium de Montreux</u>	
6 actions	p.m.
d) <u>Société Hôtel du Parc, Glion</u>	
20 actions privilégiées	p.m.
e) <u>S.I. Adolphe Yvon Flandrin S.A., Paris</u>	
2 certificats nominatifs représentant 2160 actions de F.fr. 10.000.- <u>F.fr. 21.600.000.-</u> à 0,87 1/2	189.000.--
f) Divers titres provenant de donation et non réalisés au 31 décembre	129.191,15
	<u>430.602,75</u>
Total	=====

## RAPPORT CONCERNANT LA VERIFICATION DES COMPTES POUR 1959

de la Fiduciaire A. Weissenbach

Conformément au mandat qui nous a été confié par le Conseil de Fondation, nous avons procédé, à Caux, les 2 et 4 août 1960, au contrôle annuel des comptes de la Fondation pour l'exercice 1959.

Par sondages, nous nous sommes assurés de la concordance des écritures comptables avec les documents justificatifs produits.

Nous avons pu ainsi nous rendre compte que les livres de la Fondation sont soigneusement tenus.

En annexes, nous produisons le bilan au 31 décembre 1959 et le compte de résultat pour 1959.

Nous sommes en mesure de certifier que ces documents sont en tous points conformes aux livres de la Fondation.

Les existants en banques et aux comptes de chèques postaux nous ont été prouvés.

Le solde de caisse correspond à celui ressortant du livre auxiliaire de caisse soumis à notre examen.

Quant aux créances contre les S.I. de Caux S.A. et S.I. Régina S.A., nous avons établi leur concordance avec le solde des comptes de la Fondation dans les livres de ces Sociétés.

La preuve de l'existence des titres en portefeuille, ainsi que du terrain nous a été faite.

Les justificatifs relatifs aux nouvelles acquisitions de véhicules nous ont été d'autre part produits.

SERVICE DES PUBLICATIONS

Compte de résultat au 31 décembre 1959

	<u>Doit</u>	<u>Avoir</u>
A. <u>PRODUITS</u>		
Vente livres et brochures		84.431,87
Vente Illustrés		378.670,40
Abonnements Service d'Information		43.021,60
B. <u>CHARGES</u>		
Prix d'achat des livres & illustrés	382.903,08	
Frais d'impression et expédition du Service d'Information	51.385,87	
Frais d'expédition, transport, réclame	6.346,25	
Frais de bureau	9.411,14	
C. <u>EXCEDENT DE PRODUITS</u>	56.077,53	
	506.123,87	506.123,87
	506.123,87	506.123,87

Bilan au 31 décembre 1959

	<u>Actif</u>	<u>Passif</u>
Caisse et chèques postaux	72.054,14	
Marchandises 50 % de la valeur au prix de vente	36.080.--	
Débiteurs	41.688,60	
Créanciers		25.537,33
Compte courant Fondation		124.285,41
	149.822,74	149.822,74
	149.822,74	149.822,74



	Report	2.139.841,22
Amortissements divers		<u>81.857,35</u>
		2.221.698,57
Recettes diverses		<u>16.117,55</u>
		2.205.581,02
Pertes et Profits		<u>418,98</u>
Frais à Caux		<u>2.206.000.--</u> =====

SOCIETE IMMOBILIERE REGINA S.A.

Caux sur Montreux

Compte de Pertes et Profits au 31 décembre 1959

	<u>Doit</u>	<u>Avoir</u>
Solde reporté	1.632,84	
Location		30.000.--
Intérêts	22.500.--	
Impôts et Assurances	6.852,80	
Frais divers	102.--	
Solde ancien	1.632,84	
Bénéfice 1959	545,20	
	<hr/>	
Solde au 31 décembre 1959		1.087,64
	<hr/>	
	31.087,64	31.087,64
	=====	=====

Bilan au 31 décembre 1959

	<u>Actif</u>	<u>Passif</u>
Immeuble	511.765,11	
Mobilier	126.136,10	
Solde c/c Sté Immobilière de Caux S.A.	36.011,15	
Prêt Fondation		600.000.--
Capital-Actions		75.000.--
Pertes et Profits	1.087,64	
	<hr/>	
	675.000.--	675.000.--
	=====	=====

SOCIETE IMMOBILIERE DE CAUX S.A.

Compte de Pertes et Profits au 31 décembre 1959

	<u>Doit</u>	<u>Avoir</u>
Solde reporté		2.797,78
Intérêts et Frais de banque	57.191,60	
Impôts et Assurances	51.542,45	
Amortissements	81.857,35	
Résultat brut		191.010,38
Solde ancien	2.797,78	
Bénéfice	<u>418,98</u>	
Solde au 31 décembre 1959	3.216,76	
	<u>193.808,16</u> =====	<u>193.808,16</u> =====

Bilan au 31 décembre 1959

	<u>Actif</u>	<u>Passif</u>
Disponible	9.980,44	
Provisions	77.704.--	
Mobilier et Machines	463.297.--	
Immeubles	1.630.704,40	
Fournisseurs		161.042,58
Comptes courants		534.070,63
Hypothèques		1.097.000.--
Capital-Actions		395.000.--
Pertes et Profits		3.216,76
	<u>2.190.329,97</u> =====	<u>2.190.329,97</u> =====

Caux, le 15 février 1960

SOCIETE IMMOBILIERE DE CAUX

Caux sur Montreux

RAPPORT DE L'EXERCICE 1959

Durant le dernier exercice, du 1er janvier au 31 décembre 1959, nos immeubles ont été utilisés pratiquement en permanence. Le nombre des nuitées s'est élevé à 136.673.

Bien que le taux d'occupation des lits ait été élevé, nous avons procédé à plusieurs travaux importants dans nos différents immeubles, entre autres :

- à Mountain House : Création au 4e étage d'un salon-bar à café, création d'un nouveau bureau et local d'expédition pour le Service des Publications, coupe de bois aux Raveyres ;
- au Maria : Installation d'un nouvel ascenseur ;
- au Chalet Suisse : Installation du chauffage central, rénovation complète de deux appartements, peinture extérieure des façades ;
- à la Patinoire : Peinture extérieure des façades ;
- à l'Alpina : Rénovation de la cuisine ;
- à la chapelle catholique : Installation d'un chauffage par air pulsé.

Comme chaque année, les réparations courantes et l'entretien normal se sont poursuivis afin de maintenir tous nos immeubles, ainsi que le mobilier et les installations, en parfait état.

Tous les travaux ont été comptabilisés comme frais d'exploitation. C'est pourquoi nous n'avons pas fait d'amortissement supplémentaire sur les immeubles. Par contre, nous avons régulièrement amorti le compte des machines et celui du mobilier. Comme les années précédentes, la Fondation pour le Réarmement moral a pris à sa charge l'ensemble de nos frais, se montant à Fr. 2.206.000.-- au total, y compris la location de Mountain House.

Le compte de Pertes et Profits boucle avec un solde actif de Fr. 3.216,75 y compris le solde reporté de l'année précédente. Le Conseil d'Administration propose de le reporter à nouveau.

Le Président

du Conseil d'Administration :

Henrik Schaefer

Pour les créances, le stock (livres, brochures, illustrés, etc.) et les disponibilités compris à l'actif sous "Publications", toute justification requise nous a été fournie à notre entière satisfaction.

Enfin, pour ce qui est des produits et des charges comptabilisés au compte de résultat de l'exercice, nous les avons soumis à de nombreux contrôles, par épreuves, sur la base des documents et des renseignements fournis.

Le total des dons et autres produits  
ascende, pour 1959, à . . . . . Fr. 3.387.420,12  
Dédution faite :

a) des frais généraux de Fr. 2.846.996,94  
b) de l'amortissement  
sur véhicules de . . Fr. 19.515.--  
c) d'une perte comptable  
sur vente de titres  
de . . . . .Fr. 2.967,90  
soit ensemble . . . . . Fr. 2.869.479,84  
il apparaît un excédent net de produits . Fr. 517.940,28  
=====

Cet excédent de produits, porté en augmentation du Fonds social  
qui de, au 31 décembre 1958 . . . . . Fr. 2.030.561,46  
s'augmente ainsi de . . . . . Fr. 517.940,28  
et atteint dès lors au 31 décembre 1959 . . Fr. 2.548.501,74  
=====

En conclusion, et dans le cadre de notre mandat, nous pouvons recommander l'approbation des comptes au 31 décembre 1959 tels qu'ils sont présentés par le Conseil de Fondation.

FIDUCIAIRE A. WEISSENBACH  
EXPERT-COMPTABLE DIPLOME A.S.E.

Lausanne, le 16 août 1960